

86.

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne . . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : La grève. — A nos amis (Aspic). — Les sauveteurs (Aloès). — M. Warnant (Clapette). — Halte-là ! (Crac). — Une scie (Clapette). — Soyez logiques ! (Nihil). — Conseil communal de Liège (Clapette).

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre?.....

Un mot d'explication

Nous tenons à déclarer que le dessin représentant deux électeurs devisant de la rue Jonruelle et de M. Ziane a été publié dans notre dernier numéro par suite d'une erreur. Outre que la plaisanterie n'était pas neuve, elle était absolument hors de saison; malheureusement, lorsque nous nous sommes aperçus que ce dessin, — déjà ancien — avait été lithographié au lieu de celui qui devait paraître, il était trop tard pour réparer l'erreur commise et nous avons préféré la laisser passer inaperçue plutôt que d'attirer l'attention sur elle par une rectification intempestive.

Le Frondeur.

Nouvelle de la Semaine

Dimanche dernier, à midi, on a arrêté au boulevard Anspach, à Bruxelles, un individu qui se promenait, les jambes absolument nues, en portant son pantalon sur son bras.

Cet écossais amateur a été conduit chez le commissaire de police de la 1^{re} division.

P.-S. — L'individu arrêté a déclaré se

nommer Julien d'Andrimont; il n'est sorti dans ce costume que par distraction; au lieu de son pantalon il croyait tenir sous le bras un pardessus d'hiver.

On a relâché M. d'Andrimont. Le pantalon a été maintenu en état d'arrestation.

Le reporter de service,
CLAPETTE.

Après la bataille

A présent que l'ennemi est en déroute, nous pouvons régler nos comptes avec nos alliés d'un instant.

Je n'ai pas à rappeler les différentes phases de la campagne électorale; on sait avec quelle vigueur le *Frondeur* a combattu la calotte, et je ne crois pas trop manquer de modestie en disant que nous avons donné au char du progrès, embourbé dans nos affaires communales, comme naguère M. Warnant dans sa phraséologie ferblantière, un rude coup d'épaule.

Il paraît, cependant, que certains personnages officiels, appartenant au parti libéral, ne sont pas contents de l'attitude du *Frondeur* pendant la période électorale: selon ces braves gens, nous n'aurions pas défendu, comme il convenait, plusieurs candidats libéraux — notamment, M. Warnant.

Notre réponse sera nette et catégorique.

N'étant point des hommes politiques, nous ne prenons pas l'hypocrisie pour une vertu. Nous ne croyons pas que, dans l'intérêt d'un parti ou d'une coterie, nous devons mentir comme des arracheurs

de dents, et nous mettre brusquement à adorer à plat ventre, ce que nous avons toujours brûlé avec entrain.

Nous avons défendu les candidats libéraux, comme il était possible de les défendre honnêtement.

Nous ne pouvions dire de M. Warnant, qui est surtout en cause, « c'est un aigle, un ardent libéral, un démocrate à tous crins », alors que nous avons toujours dit le contraire et que nous le pensons encore.

Ce que nous pouvions dire et ce que nous avons dit, c'est ceci: « M. Warnant est un doctrinaire agaçant, il n'est libéral que tout juste ce qu'il faut pour manger un malheureux curé — quitte à s'en aller confesser ce crime, pendant la semaine sainte — mais si peu libéral qu'il soit selon nous, il l'est toujours plus qu'un cagot. Comme nous devons choisir entre un clérical et M. Warnant, votons pour M. Warnant. »

Voilà ce que nous avons dit. Si nous avions agi d'autre façon, le public se serait fiché de nous, et il aurait eu raison.

Avant de tenir à être agréables à tel ou tel personnage politique, nous tenons à ce que le public, qui nous lit et nous juge, ne nous prenne pas pour des blagueurs qui changent d'opinions et de langage selon les circonstances.

Nous avons toujours écrit ce que nous pensions, avec parfois, peut-être, quelque violence exagérée, mais, nous le disons avec fierté, avec une honnêteté et un désintéressement absolus.

C'est là un mérite qui en vaut un autre et si les personnages dont je parlais au

commencement de cet article ne peuvent s'accommoder de cette façon d'agir, nous n'hésiterons pas — quoi qu'il nous en coûte — entre leurs sympathies et notre devoir.

Amicus Plato...

NIHIL.

Nouvelle de la Semaine

Lundi dernier, on a remarqué, au café Mohren, un gros monsieur, mis avec élégance, qui riait à gorge déployée en lisant un numéro du *Journal de Liège*. Cette gaieté insolite ayant paru suspecte au propriétaire de l'établissement, le gros monsieur a été mis immédiatement en état d'arrestation.

P.-S. — Conduit chez le commissaire de police, le gros monsieur a déclaré s'appeler Julien d'Andrimont.

C'est par distraction qu'il a ri en lisant le *Journal de Liège* : il croyait lire le *Frondeur* (abonnement 5 frs. 50, un n° 10 centimes.)

M. d'Andrimont a été mis en liberté; le *Journal de Liège* a été retenu à la permanence où il est sévèrement gardé à vue.

P.-S. — Trois agents se sont déjà endormis rien qu'en regardant le *Journal* de loin.

Le reporter de service,
CLAPETTE.

A nous deux.

On n'est jamais tranquille.

Je croyais qu'une fois les élections terminées, nous allions pouvoir enfin nous occuper sérieusement des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry — chose incontestable, quoi qu'on en dise.

Pas du tout.

Voilà que je suis encore forcé de m'adresser à M. l'Échevin des travaux, pour un fait qui regarde spécialement la rédaction du *Frondeur*.

Voici ce fait.

Il paraîtrait que M. Ziane, recevant officiellement le personnel du bureau des travaux, se serait vivement félicité d'avoir été réélu, malgré les attaques haineuses de « certains journaux voyoux. »

Voyoux est raide!

Evidemment, si je prend le mot pour le *Frondeur*, on se passera la satisfaction de nous répondre: « Li ci qu'è rogneu, qui s'grètte. » Mais étant connus les sentiments peu bienveillants de M. Ziane à notre égard, si nous ne disons rien on ne manquera pas de s'écrier: avez-vous vu comme il les a arrangés; ils n'ont pas osé répondre, hein! »

Situation embarrassante.

Mais, puisqu'il faut choisir, je me décide sur le champ. Les personnes qui ont entendu la phrase reproduite plus haut ont cru qu'elle s'appliquait au *Frondeur* et je dois bien faire comme elles — à moins toutefois que M. l'échevin ne veuille bien me fixer lui-même sur ce point — ce qui, du reste, serait simplement loyal.

* * *

Voyoux est raide, disais-je.

Je puis ajouter que c'est grossier.

Le *Frondeur* ne recule pas devant un gros mot, parbleu! mais il l'emploie à bon escient; il a pu l'employer pour caractériser les balayeurs qui insultent les femmes et qui se refusent ensuite à échanger d'autres balles que celles de café.

Mais à vous, mon pauvre monsieur, nous n'avons jamais rien dit de semblable.

Evidemment, nous n'avons pas la prétention d'être des hommes aussi « comme il faut » que M. Ziane.

Nous n'avons pas, connue lui, cette suprême distinction d'allures, cette exquise élégance de manières et de langage qui distinguent les vrais aristocrates des vulgaires parvenus. Mais les hommes *chics* comme M. Ziane sont rares: un pays s'honore d'en posséder une douzaine et de ne pas lui ressembler à être un voyoux, il y a aussi loin que de l'éloquence de M. Warnant à celle de M. Frère-Orban.

* * *

Et puis, il y a entre notre façon d'agir et celle de M. Ziane (étant toujours admis que c'est nous que M. Ziane a qualifié comme on sait) une différence que je tiens à faire ressortir.

Quand nous attaquons M. Ziane — ou un autre, peu importe, — c'est au grand jour, au soleil de la publicité, hardiment, franchement. On sait à quoi s'en tenir et l'on peut répondre.

Mais nous attaquer, nous insulter en cachette, en présence d'une vingtaine d'employés qui n'ont à répondre que le célèbre: « brigadier vous avez raison, » c'est une petite chose qui frise un brin la lâcheté, monsieur l'échevin.

Et dame, tant que les fers sont chauds, elle frise aussi l'ingratitude, car il est clair que si nous n'avions pas supplié nos amis de voter pour la liste libérale tout entière, si nous avions voulu vous combattre, vous n'auriez plus eu l'occasion de nous insulter en présence de vos employés, pour la bonne raison que vous n'auriez plus eu d'employés du tout.

Ceci n'est pas un reproche, c'est une remarque. Nous vous avons bien défendu par devoir, par conviction, et non pour vous être agréable. Vous en profitez pour nous insulter, c'est votre affaire. Et nous nous attendions trop à pareille conduite, après l'élection pour nous en étonner. Un sot ne par-

donne jamais à celui qui l'a rendu ridicule, et dame, vous savez, comme dit Beaumarchais:

« Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits. »

CLAPETTE.

Nouvelle de la Semaine

Mardi, pendant les élections, le président d'un bureau électoral a oublié de timbrer les bulletins de vote. Tous ces bulletins sont annulés.

P.-S. — Le président en question n'est autre que M. Julien d'Andrimont. C'est par distraction qu'il a négligé de timbrer les bulletins.

Malgré ce *lapsus timbrae*, l'élection est validée, M. d'Andrimont ayant été trouvé suffisamment timbré lui-même pour faire compensation à tous les bulletins qui ne le sont pas.

Le reporter de service,
CLAPETTE.

Un comble

On sait que l'Association libérale paie un employé chargé spécialement de faire inscrire sur les listes électorales, les libéraux qui ont le droit d'être électeur.

Or, on s'est aperçu dernièrement que cet employé — un avocat s'il vous plaît — qui possédait ce droit depuis longtemps déjà n'était pas inscrit sur les listes électorales.

Cela nous donne une idée de la façon dont la besogne se fait là bas.

Et dire que ces gens là s'attribuent la victoire de mardi!

Nouvelle de la Semaine

Mercredi, vers 9 heures du matin et par cinq degrés sous M. Warnant, un homme bien portant, simplement vêtu d'un bonnet de coton et d'une rosette d'officier de l'ordre de Léopold, se promenait d'un air agité dans la rue Haute-Sauvenière en lisant le *code électoral*, annoté par M. Alfred Micha, avocat à la Cour (ouvrage bien relié, indispensable aux présidents de bureau, voir aux annonces.)

Cet individu a été immédiatement arrêté sous prévention d'outrage aux mœurs.

P.-S. La personne arrêtée n'est autre que M. d'Andrimont. L'honorable sénateur n'est sorti dans un costume aussi léger que par distraction. Etant au bain, il a lu l'ouvrage de M. Micha (voir aux annonces) et, absorbé par ce livre émouvant, il est sorti



UN ENTERREMENT DE 1^{ère} CLASSE. par Crac

sans songer à s'habiller.

M. d'Andrimont a été mis en liberté, mais le code électoral a été écroué à la maison d'arrêt.

Le reporter de service,
CLAPETTE.

Les signes du temps.

Pro domo nostra

Saperlotte ! Savez-vous que la profession menace de devenir intenable !

Feu Damoclès, avec son épée de chevet, menait une vie fortunée et suave en comparaison de la vie que mèneraient les infortunés journalistes si un jugement récemment prononcé venait à faire jurisprudence.

Ce serait à se passer son porte-plume à travers le corps et à s'en aller planter des choux-raves dans le plus lointain village.

Que dit-il donc ce jugement terrible et draconien. ?

Il dit qu'un journal, dont j'ai oublié le nom, est condamné à restituer une somme de 12,000 francs, à un de ses abonnés, vu que cet abonné prétend avoir perdu ces 12,000 francs pour avoir, sur les conseils dudit journal, acheté une valeur qui a baissé depuis.

Saperlotte ! (je le réitère) la profession à ce compte deviendrait abusive.

* * *

Un proverbe latin a proclamé que *Errare humanum est*.

Comment ne jamais commettre d'erreurs, quand on tient la plume ?

Il faudrait un journal rédigé du premier-article aux annonces, par le pape, qui seul passe pour infaillible.

Et encore !...

Cette théorie de la responsabilité forcée est tout uniment burlesque.

En voyez-vous d'ici les conséquences !

Chaque ligne pourrait devenir matière à dommages et intérêts.

Un abonné grincheux écrirait :

Monsieur,

Si vous ne m'envoyez pas cinq mille francs par retour du courrier, je vous intente un procès.

J'y prouverai que vous m'avez fait perdre vingt mille francs sur le Turc en disant, dans un article de fond, que la Turquie était bien malade.

Là-dessus j'ai cru à la baisse, j'ai acheté. Ça a remonté.

Ci 20.000 fr. de perte.

C'est votre faute, monsieur. Ou cinq mille francs tout de suite (je suis modéré), ou je vous traîne devant les tribunaux.

RIGOTTARD, capitaliste.

* * *

Autre épître :

Monsieur,

Votre bulletin météorologique d'hier annonçait une forte dépression venant d'Amérique.

J'ai eu confiance en vous, j'ai cru au mauvais temps et j'ai pris mon parapluie.

Le temps a été superbe, et mon parapluie a été perdu par moi je ne sais où.

Si je l'avais laissé à la maison, je l'aurais encore. Si je ne l'y ai pas laissé, c'est à cause de votre article.

Donc, je demande 40 francs d'indemnité. 25 fr. pour le parapluie, 15 fr. pour le dérangement que me causera l'achat à faire.

Si cette somme ne me parvient pas demain, avant midi, je dépose ma plainte.

Je vous salue

CALEMBOIS, rentier.

* * *

Autre encore :

Monsieur,

Je réclame de vous une indemnité de soixante-quinze mille francs.

J'ai une fille à marier. Elle a des taches de rousseur.

J'ai lu dans vos annonces que l'*Eau Aurorale* les enlève.

J'en ai acheté.

Ma fille est devenue rouge comme une tomate. Son prétendu a rompu les négociations.

Je reste avec Adolphine sur les bras.

Vous comprenez que ça vaut bien soixante-quinze mille francs, car cette enfant est trop laide pour retrouver un autre fiancé.

Réponse, s. v. p., sinon j'agis.

BOULACHARD.

* * *

Autre encore :

Monsieur le rédacteur,

Vous me devez dix-sept cents francs, et vous me les payerez.

Pourquoi ?

Parce que vous m'avez indignement trompé. Votre critique théâtrale avait dit du bien des *Enfants de l'Adultere*, le drame nouveau.

J'y suis allé.

Outre que j'ai passé une soirée assommante, j'ai attrapé un refroidissement à la sortie. Une demi-pleurésie.

J'en ai eu pour vingt et un jours de lit.

Vous comprenez que je suis trop modéré en ne réclamant que 1,700 francs d'indemnité.

Agrérez, etc.

CHALUMET.

* * *

Autre toujours :

Monsieur,

Dans vos *Echos Mondains*, vous parliez il y a deux mois de la beauté de Mlle Alicia Cascade. Cela m'a monté, à moi, la tête de telle façon que j'ai voulu faire la connaissance de cette hétaïre.

Elle m'a mangé dix-huit mille francs en six semaines.

Je vous les réclame par exploit d'huissier, avec citation devant la 1^{re} chambre.

Il est clair que sans vos lubriques descriptions, je n'aurais jamais pensé, moi, à cette Aspasia, et je n'aurais pas dépensé mon pauvre argent.

Vous reconnaissez, je n'en doute pas, la justice de ma réclamation, et vous vous épargnez des frais de procédure.

Veuillez, etc.

PRUDHONNET (du Tarn).

P. S. — Encore, dans le relevé ci-dessus, n'ai-je pas compté mes dépenses de pharmacie.

* * *

Les modèles qui précèdent ne sont qu'un faible échantillon de l'existence suave que ferait aux journaux le précédent en question.

On finirait par s'abonner rien que pour chasser l'indemnité.

Ça deviendrait une profession. Mais c'est le journalisme qui n'en serait plus une.

SPECTATOR.

Nouvelle de la Semaine

Jeudi, pendant que MM. Ziane, Vercken et Isidore Ruth, échangeaient quelques paroles au café de la Renaissance, un monsieur, saisissant délicatement une canne, administra un coup assez violent sur la tête de M. Vercken en s'écriant : « Voyez, le bel effet ! »

L'auteur de cette agression a été conduit immédiatement à la permanence.

P. S. Le monsieur à la canne était M. Julien d'Andrimont. C'est par distraction qu'il a frappé M. Vercken : « La vue des crânes de ces messieurs, m'a fait croire que je jouais en billard, » a-t-il dit.

M. d'Andrimont a été mis en liberté, mais MM. Vercken et Ruth ont été maintenus en état d'arrestation. Ils seront *confrontés* ou plutôt *concrânés* demain.

Le Reporter de service,
CLAPETTE.

Piqures

Où l'on a bien vu le libéralisme profond des liégeois, ce n'est pas tant dans le nombre de voix obtenues par les candidats élus, mais, surtout, dans la joie tout-dehors, que la victoire avait excitée.

Les manifestations des rues ont été brillantes, bruyantes et on ne peut plus enthousiastes ! Tout le monde était en liesse, seuls les cafotins, les cafards, étaient rentrés dans leur trou où ils buvaient leur honte en silence.

Mais, c'est dans les cafés surtout que l'on s'en est donné ! A la Taverne de Strasbourg, il y avait un monde fou, — dans les deux sens — et la musique aidant, on en est arrivé un moment à ne plus savoir au juste où l'on était, ni ce que l'on faisait. On se croyait tous en famille, à la noce ; on s'interpellait, se donnait des accolades, on fretillait, et des hommes graves se prenaient à chanter des choses très-enjouées, tandis que des dames très-bien, s'oubliaient jusqu'à vouloir y aller de leur quatre pas.

Ce qu'en a joué de *Valeureux liégeois*, de *Brabançonne*, de *Cramignons* est incalculable. Il aurait fallu entendre les trépignements, les cris, les hurrahs ! les *Vivent les libéraux*, qui se succédaient. Quelle allégresse ! On ne pouvait quitter la salle. Bien des libéraux auront vu reparaitre l'aurore avec regret. Mais c'est égal ce sont les épouses, esclaves du foyer domestique, qui ne sont pas fâchées de voir la période électorale terminée !!!

* * *

Julien « le bon enfant ». — On connaît cette jolie cacade qu'a commise ce brave Julien, ce gros homme, bon vivant, boute-en-train de toute joyeuse compagnie, et comme dit de Balzac : « Assez sensuel et soigneux du vêtement de peau sénatoriale dans lequel il a été cousu, toujours poulé par un ap-petit de moyne et, pour obtenir sa repeul, seroyt « homme à dagner deux moynes et vendre son mor-ceau de Vraie croix, ce qui est mal. »

Son but a-toujours été de se créer une petite popularité, prodiguant des poignées de main par-ci, accordant un bon mot par-là, heureux quand, entrant

quelque part, il entend chuchoter les gens attablés. Tiens, voilà Julien « un si bon fils. » un bon vivant celui-là, qui ne se fait de bile pour rien et laisse rouler sa bosse au pauvre monde, sans grand souci, si ce n'est bien manger et bien boire.

Après de joyeuses ripailles, nul mieux que lui ne sait amuser les gens. C'est alors qu'il montre combien les gros hommes sont légers, pincant un échelvé cancan, « comme si ses tubés intérieurs élastiques étaient des ballons ».

Je me rappelle les sauts de carpe qu'il faisait suant d'ahan, « toussant désia comme un bœuf qui « trouve des plumes dans son mangier », un soir qu'on fêtait la nomination comme directeur de son ami Théodore.

Voyez-le à la Chambre, au Conseil; qu'un adversaire, un ami politique s'épuise à convaincre ses collègues sur une question épineuse, lourde à suer, que l'opinant s'échine et rôle une péroraison capable d'entraîner les plus sans-cœur, on entend une voix qui domine, ha! ha! ha! ho! ho! ho! c'est Julien, le bon enfant, qui, couché à demi dans son fauteuil, la tête en l'air, la panse ronflante, les deux mains croisées, caressant celle-ci, montre son grand loisir de vivre dans un monde où il n'est que rigolades, et jette sur l'assemblée les éclats de son exubérante gaieté; Ha! ha! ha! ho! ho! ho! Tout se fait par lui en riant, tantôt bien, tantôt mal, selon les sujets.

On lui a donné mardi la présidence d'un bureau. Pas gâtes, ces fonctions cependant. Eh bien! il aura trouvé le moyen de rire quand même; pour tous électeurs qui se présentaient il devait trouver un mot très-gai et l'on riait: ha! ha! ha!

Et l'on oubliait d'appostiller les bulletins! Ha! ha! ha!

Et l'on manquait de ficher le « libéralisme » par terre, sur son propre boulevard; car la victoire ne pouvait tenir qu'à cinquante voix! ha! ha! ha!

Non, soyons juste, il paraît que ça ne l'a plus fait rire.

Le soir, il dissit qu'il donnerait cinquante mille francs pour que ce ne fût pas arrivé et il paraissait très peiné, lui le plus joyeux des compères!

Qu'il garde ses cinquante mille balles, qu'il ne perde ni son bon gros ventre, ni son bon gros rire, pour cela, mais diantre! qu'il soit un peu plus sérieux en affaire!

Beautés du langage. — Pourrait-on mieux s'adresser pour apprendre à s'exprimer avec grâce, qu'à un ministre du Seigneur? Toujours la modération préside à ses discours; l'élégance, la courtoisie dans la forme sont recherchées par lui à l'égal de la douceur et de la sobriété dans le geste. Aussi ces pasteurs font-ils de nombreux prosélytes et leurs troupes brebis s'augmentent-ils, tous les jours, de quelques brebis égarés rentrant au bercail.

Exemple, l'enquête scolaire, canton de Vieil-salm:

« Nicolay, Victor, 39 ans, curé à Borigny. Il y a « certain de mes paroissiens que je traitais de crapuleux et de pourris, mais pas tous. J'ai eu soin « de dire en chaire que le mot de crapuleux ne s'appliquait qu'à eux »

« Je ne crois pas qu'en les traitant de crapuleux, « j'injurais ceux-là de mes paroissiens; ce terme « était à leur hauteur! »

« C'est par le même motif que je me suis servi du « terme de cochons! »

Edifiant! pas vrai!

ASPIC.

Nouvelle de la Semaine

Vendredi, un inconnu s'est précité brusquement sur une des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue

Grétry et l'a secouée avec violence (pas la rue Grétry, naturellement.)

Une escouade d'agents ont immédiatement conduit au poste cet *iperchoclaste*.

P.-S. Cet énergumène est M. Julien d'Andrimont. Il a déclaré avoir pris une des deux perches en question pour M. Julien Warnant; il croyait embrasser ce dernier pour le féliciter du succès des élections.

M. d'Andrimont a été relâché, mais M. Warnant et les deux autres perches ont été arrêtés.

Le Reporter de service,
CLAPETTE.

Théâtre Royal

Les préoccupations électorales nous ont empêché, jusqu'à présent, de nous occuper, comme il convient de nos théâtres.

Pour m'a part, je n'ai pu assister, jusqu'à présent, qu'à une seule représentation de la troupe d'opéra comique. Dire que j'en suis absolument ravi, serait exagéré, mais enfin, il faut reconnaître qu'il y a, de la part de la direction, un sérieux effort qu'il convient d'encourager, si nous tenons à ne pas voir mourir notre théâtre lyrique.

Le Barbier de Séville a reçu une bonne interprétation d'ensemble. L'orchestre fort bien dirigé ma foi, a été bon. J'ai surtout constaté avec plaisir que M. Momas, chef d'orchestre, empêche de son mieux messieurs les musiciens d'étouffer la voix du chanteur sous des accompagnements formidables. C'est un résultat important — et rarement obtenu à Liège, jusqu'à présent.

Le ténor, M. de Keghel, est excellent; il a roucoulé le rôle d'Almaviva, comme un rossignol de naissance. M. Jourdan, le baryton, possède une voix fraîche et bien timbrée, mais il manque un peu de crânerie pour faire un figaro parfait.

M. Isaac s'est montré très faible dans le rôle de Bartholo — que ce brave Vansud jouait d'une façon si drôle. Quant à Mlle Lanier — la chanteuse légère — je regrette de devoir déclarer qu'elle ne me paraît à la hauteur de notre scène.

Espérons qu'elle même le comprendra et qu'elle n'affrontera pas un ballottage bont le résultat la mettrait dans une situation analogue à celles des candidats cléricaux.

N.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Le monde où l'on s'ennuie.

La comédie de Pailleron nous a fait passer hier une soirée charmante. Je me défie un peu, je l'avoue, des troupes nomades qui viennent, périodiquement nous faire connaître les derniers succès des scènes parisiennes; d'ordinaire, et c'est là le défaut de ce genre de troupe, l'on y trouve un ou deux premiers sujets jouant au milieu d'un entourage insuffisant: Sarah Bernhardt, il y a quelques jours, nous en a fourni un nouveau rempli. Les sociétaires de M. Mark ne sont point dans ce cas; ils forment un ensemble comme on a bien rarement le plaisir d'en rencontrer.

Habitué à devoir nous contenter d'acteurs de second ordre, chargeant leurs rôles pour les rendre plus amusants, ou gesticu-

lant d'une façon désordonnée pour les rendre plus tragiques, c'est avec un véritable bonheur que nous avons trouvé des comédiens sachant faire ressortir, en y mettant juste l'intention qu'il faut, les saillies spirituelles dont l'œuvre de Pailleron fourmille.

On connaît la donnée de la pièce: un jeune ménage en tour de noces vient s'égarer dans un salon politico-littéraire — le monde où l'on s'ennuie — où l'on trouve toute une série de types aussi réussis qu'amusants; ces jeunes mariés, qui s'embrasent dans tous les coins quand ils se croient seuls, arrivent de cette façon à jeter rapidement des complications inattendues dans les rapports qu'ont entre eux les personnages de ce monde ultra-sérieux; de là dérivent une foule de scènes tantôt gaies, tantôt pathétiques, mais toujours traitées avec l'esprit qui est le trait caractéristique du talent de Pailleron.

M^{me} Devoyod s'acquitte fort bien du rôle de la duchesse de Réville; M^{lle} Real joue celui de Suzanne avec une pétulance spirituelle qui fait penser à M^{me} Céline Chaumont: ce n'est pas peu dire. Quant à M^{lle} Drosse, elle a le double attrait du talent et de la beauté. Du côté de la barbe, MM. Prika et Rameau tiennent la corde, suivis de très près par tout le reste de la troupe: nous le répétons, l'ensemble en est excellent.

Nous souhaitons vivement que M. Ruth nous fasse dans le courant de cet hiver, passer quelques soirées pareilles à celles d'hier.

La salle était comble et composée d'un public choisi qui, à de nombreuses reprises, a témoigné par des applaudissements et des rappels qu'il apprécie à sa valeur le talent des pensionnaires provisoires du Pavillon.

Espérons, pour la représentation de ce soir, la même réussite: et puisse-t-elle engager M. Ruth à nous conserver quelques jours de plus cette troupe vraiment remarquable.

I. POLYTE.

Demain dimanche aura lieu au Casino Molière un grand assaut d'armes organisé par les principaux maîtres d'armes de notre ville au profit de la veuve d'un de leurs confrères.

Théâtre royal de Liège

Direction Ed. Giraud.

Bur. à 5 1/2 h.

Rid. à 7 h.

Dimanche 30 octobre 1881

1^{re} représentation de LUCIE DE LAMMERMOR, grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

1^{re} représentation de LA CLOSERIE DES GENETS, grand drame en 7 actes, par Frédéric Soulié.

Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.

Bur. à 6 h.

Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 30 et Lundi 31 octobre

Représentation de M. ALBANY, du Crystal Palace de Londres, chanteur comique excentrique.

1^{re} et 2^e représentation de LA CHAMBRE ARDENTE ou LA MARQUISE EMPOISONNEUSE, grand drame en 3 actes et 9 tableaux, de MM. Delesville et Bayard.

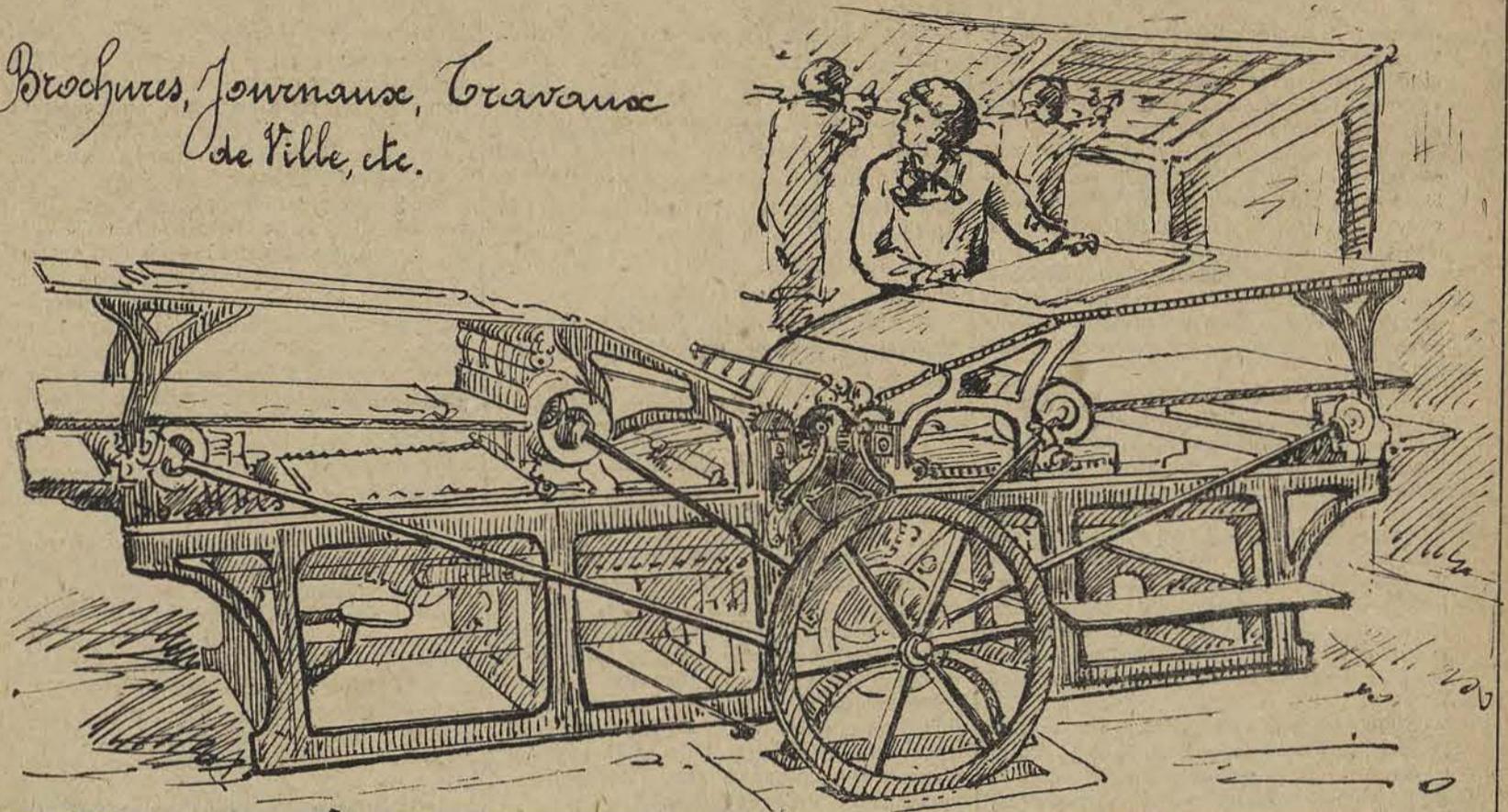
Au premier jour: LE PARISIEN, comédie nouvelle en 3 actes, par MM. Paul Ferrier et Vast-Ricouard.

— Ne jetez pas vos vieux parapluies, la grande Maison des Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège. Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve

ÉTABLISSEMENT TYPOGRAPHIQUE
 Rue de l'Église, 12 Em. Pierre et Frère Rue de l'Église, 12

Brochures, Journaux, Travaux
 de Ville, etc.



TRINCK - MALL
 PARC D'AYROY
 A 4 HEURES

TOUS LES JOURS
 CONCERT DE
 SYMPHONIE
 (Directeur: M. MEURON)

N.B. En cas de mauvais
 temps, le concert est donné à
 9 heures du soir, à la
 TAVERNE DE STRASBOURG
 rue Lulay 4

 A black and white illustration of a social gathering. In the foreground, several people are seated at tables, some holding glasses. In the background, a band is performing on a raised platform. The scene is set in an outdoor or semi-outdoor cafe area with a building featuring a prominent onion-shaped dome in the background.